

AFME

Association declared governed by the law of July 1st, 1901

2 rue Cognacq Jay
75007 PARIS

Statutory auditor's report on the financial statements for the year ended decembre 31st 2025

SAS EMARGENCE AUDIT

Capital 56 000 € | RCS PARIS 338 339 872 | Code APE 6920Z
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris Île-de-France

ASSOCIATION AFME

To the Members,

Opinion

In compliance with the engagement entrusted to us by your General assembly, we have audited the accompanying financial statements of “Les Amis du Fonds Mondial Europe” for the year ended December 31st, 2025.

In our opinion, the financial statements give a true and fair view of the assets and liabilities and of the financial position of the association as at December 31st, 2025 and of the results of its operations for the year then ended in accordance with French accounting principles.

Basis for Opinion

Audit Framework

We conducted our audit in accordance with professional standards applicable in France. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Our responsibilities under those standards are further described in the Statutory Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements section of our report.

Independence

We conducted our audit engagement in compliance with independence rules applicable to us by the Commercial Code and the Code of Ethics for Statutory auditors, for the period from January 1st 2025 to the date of our report.

Emphasis of matter

Without qualifying the opinion expressed above, we draw your attention to the effects of the first-time application of ANC Regulation No. 2022-06, as disclosed in the notes to the annual financial statements in the paragraph entitled “Significant matters”.

Justification of Assessments

In accordance with the requirements of Articles L.821-53 et R.821-180 of the French Commercial Code relating to the justification of our assessments, we inform you of the key audit matters relating to risks of material misstatement that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the financial statements of the current period, as well as how we addressed those risks. We verified the appropriateness of accounting policies including those relating to accounts receivable.

These matters were addressed in the context of our audit of the financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on specific items of the financial statements.

Verification of the Management Report and of the Other Documents Provided to the members

We have also performed, in accordance with professional standards applicable in France, the specific verifications required by French law.

We have no matters to report as to the fair presentation and the consistency with the financial statements of the information given in the management report of Board of Directors and in the documents addressed to members with respect to the financial position and the financial statements.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with French accounting principles and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of the financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the association's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless it is expected to liquidate the association or to cease operations.

The financial statements were approved by the Board of Directors.

Statutory auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our role is to issue a report on the financial statements. Our objective is to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with professional standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As specified in Article L.821-55 of the French Commercial Code, our statutory audit does not include assurance on the viability of the association or the quality of management of the affairs of the association.

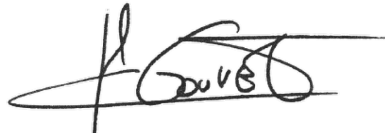
As part of an audit conducted in accordance with professional standards applicable in France, the statutory auditor exercises professional judgement throughout the audit and furthermore:

- Identifies and assesses the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, designs and performs audit procedures responsive to those risks, and obtains audit evidence considered to be sufficient and appropriate to provide a basis for his opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of the internal control.

- Obtains an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the internal control.
- Evaluates the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management in the financial statements.
- Assesses the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the association's ability to continue as a going concern. This assessment is based on the audit evidence obtained up to date of his audit report. However, future events or conditions may cause the association to cease to continue as a going concern. If the statutory auditor concludes that a material uncertainty exists, there is a requirement to draw attention in the audit report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are not provided or inadequate, to modify the opinion expressed therein.
- Evaluates the overall presentation of the financial statements and assesses whether these statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

Paris, June 26, 2026

CABINET EMARGENCE AUDIT
Represented by **Frédéric GOUVET**
Statutory Auditor



	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 324	7 324		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	8 087	8 087		484
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 650		2 650	2 650
ACTIF IMMOBILISE	18 061	15 411	2 650	3 134
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	10 913		10 913	1 086 916
Divers				
Valeurs mobilières de placement	30 962		30 962	30 962
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 054 758		1 054 758	997 379
Charges constatées d'avance	3 906		3 906	3 824
ACTIF CIRCULANT	1 100 539		1 100 539	2 119 080
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 118 599	15 411	1 103 189	2 122 215

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	160 119	278 249
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	69 824	-118 130
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	229 943	160 119
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		67 461
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		67 461
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	326	32
Emprunts et dettes auprès des établissements de cr	326	32
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en co		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 822	44 420
Dettes fiscales et sociales	44 790	51 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22	951
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	770 285	1 797 332
DETTES	873 245	1 894 635
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 103 189	2 122 215

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 140 112	100,00	1 206 241	100,00	-66 129	-5,48
Reprises et Transferts de charge						
Cotisations						
Autres produits						
Produits d'exploitation	1 140 112	100,00	1 206 241	100,00	-66 128	-5,48
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges	491 837	43,14	780 408	64,70	-288 571	-36,98
Impôts et taxes	16 807	1,47	21 679	1,80	-4 872	-22,47
Salaires et Traitements	324 775	28,49	325 766	27,01	-990	-0,30
Charges sociales	132 656	11,64	130 957	10,86	1 699	1,30
Amortissements et provisions	484	0,04	1 730	0,14	-1 246	-72,01
Autres charges			-42		42	100,00
Charges d'exploitation	966 560	84,78	1 260 498	104,50	-293 938	-23,32
RESULTAT D'EXPLOITATION	173 553	15,22	-54 257	-4,50	227 810	419,87
Opérations faites en commun						
Produits financiers	70 836	6,21	4 443	0,37	66 392	NS
Charges financières	174 397	15,30	68 114	5,65	106 283	156,04
Résultat financier	-103 562	-9,08	-63 671	-5,28	-39 891	62,65
RESULTAT COURANT	69 991	6,14	-117 928	-9,78	187 919	159,35
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices	167	0,01	202	0,02	-35	-17,33
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	69 824	6,12	-118 130	-9,79	187 954	159,11
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature			20 350		-20 350	-100,0
Dons en nature						
Total des produits			20 350		-20 350	-100,0
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite			20 350		-20 350	-100,0
Personnel bénévole						
Total des charges			20 350		-20 350	-100,0



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LES AMIS DU FOND MONDIAL EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 103 189 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 69 824 EURO. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2026 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Description de l'objet social de l'entité :

L'association « Amis du Fonds Mondial Europe » a pour objet de contribuer à la santé mondiale et plus spécifiquement à la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en menant des actions de plaidoyer en Europe. Il s'agit d'actions de plaidoyer politique visant à promouvoir et soutenir la mobilisation des ressources en santé mondiale, notamment au bénéfice du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. L'association promeut également la recherche en santé mondiale dans toutes ses composantes et plus spécifiquement la recherche contre les épidémies et maladies transmissibles. Elle mobilise l'ensemble des partenaires publics et privé, engagés dans tous les champs de la santé et soutient tous les modes de financement y compris les plus innovants en faveur de la santé mondiale et de la lutte contre les trois épidémies.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association « Amis du Fonds Mondial Europe » déploie ses activités en Europe avec une priorité d'action en France, Allemagne, Italie, Espagne, Luxembourg, Belgique, pays Nordiques et auprès des Instances Européennes.

Ses activités visent en priorité à informer les décideurs et représentants des parlements de la situation et de l'évolution des épidémies et de la santé mondiale et plus largement de l'aide au développement de façon à permettre une meilleure circulation des connaissances sur les enjeux et des défis à relever dans les années à venir en santé mondiale. Dans ce but, elle mène des actions de recherche en politique de santé mondiale, facilite les échanges entre les experts en santé mondiale et les personnalités politiques et conçoit des activités de communication et de diffusion des informations appropriées auprès de l'ensemble des partenaires.

Les moyens mis en oeuvre :

Les actions de plaidoyer mises en oeuvre par l'association consistent principalement dans la publication d'études et de rapports, dans la mise en oeuvre d'actions de communication (conférences, événements, débats, échanges sur les réseaux sociaux, infographies ...).

L'association organise également des voyages d'études parlementaires à raison de un à deux voyages par an afin de permettre aux décideurs de ses principaux pays d'intervention de mieux appréhender la situation épidémique des pays bénéficiaires du Fonds mondial et de mesurer l'impact des actions de cette organisation et des fonds investis par les pays donateurs auprès des populations affectées en particulier les plus vulnérables.

L'association intervenant dans différents pays Européens, de nombreux déplacements en Europe sont nécessaires pour une bonne coordination des activités menées par l'association. Elle participe également à de nombreuses conférences et réunions internationales.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2023-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



Règles et méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en oeuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 324			7 324
Immobilisations incorporelles	7 324			7 324
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 087			8 087
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 087			8 087
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	2 650			2 650
Immobilisations financières	2 650			2 650
Total	18 061			18 061



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili-sation ou taux d'amor-tisse-ment	Mode d'amo-tisse-ment	Amor-tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Amor-tissements cumulés à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement						
– Fonds commercial						
– Autres immobilisations incorporell			7 324			7 324
Immobilisations incorporelles			7 324			7 324
– Terrains						
– Constructions sur sol propre						
– Constructions sur sol d'autrui						
– Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
– Installations techniques, matériel et outillage industriels						
– Installations générales, agencement et aménagements divers						
– Matériel de transport						
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans		7 602	484		8 087
– Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			7 602	484		8 087
Total			14 926	484		15 411



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 17 469 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 650		2 650
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	10 913	10 913	
Charges constatées d'avance	3 906	3 906	
Total	17 469	14 819	2 650
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	67 461				
Provisions pour charges					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risque et charges					
Autres provisions					
Total	67 461				
Répartition des dotations et d reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières			67 461		
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 873 245 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	326	326		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 822	57 822		
Dettes fiscales et sociales	44 790	44 790		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22	22		
Produits constatés d'avance	770 285	770 285		
Total	873 245	873 245		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT.NON PARV.	39 472
INTERETS COURUS	326
SALAIRES CONGES A PAYER	3 977
CHARGES SUR CONGES A PAYER	2 013
ORG. SOCIAUX CHARGES A PAYER	506
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	162
Total	46 456



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	3 906		
Total	3 906		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	770 285		
Total	770 285		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	4 536	
TOTAL	4 536	

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 536 EURO

Subventions d'exploitation

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice		69 824
Part du résultat sur gestion conventionnée		
Part du résultat sur gestion libre		69 824



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 5 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres		4	4	4
Employés		1	1	1
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total		5	5	5